

- 16 Crochet
- 17 Protège-chaîne
- 18 Pignon
- 19 Tendeur de chaîne
- 20 Réglette de visée
- 21 Réservoir à carburant
- 22 Bouchon de réservoir
- 23 Poignée de lancement
- 24 Pompe d'amorçage manuelle
- 25 Levier du volet de starter
- 26 Vis de réglage du carburateur
- 27 Silencieux (avec grille pare-étincelles, pour certains pays)
- # Numéro de machine

31 Caractéristiques techniques

31.1 Moteur

Moteur STIHL deux-temps monocylindrique

Cylindrée :	25,4 cm ³
Alésage du cylindre :	34 mm
Course du piston :	28 mm
Puissance :	0,95 kW (1,3 ch) à 8500 tr/min
Limitation de régime :	10500 tr/min
Régime de ralenti suivant ISO 11680 :	2800 ± 50 tr/min
Régime max. de l'arbre de sortie (pignon) :	8290 tr/min

31.2 Dispositif d'allumage

Volant magnétique à commande électronique

Bougie (antiparasitée) :	NGK BPMR 7 A
Écartement des électrodes :	0,5 mm

31.3 Système d'alimentation en carburant

Carburateur à membrane toutes positions avec pompe à carburant intégrée

Capacité du réservoir à carburant :	440 cm ³ (0,44 l)
-------------------------------------	------------------------------

31.4 Graissage de chaîne

Pompe à huile entièrement automatique, à piston rotatif, à débit proportionnel au régime

Capacité du réservoir à huile	220 cm ³ (0,22 l)
-------------------------------	------------------------------

31.5 Poids

Réservoirs vides, sans dispositif de coupe
HT 75 : 7,3 kg

31.6 Dispositif de coupe

La longueur de coupe réelle peut être inférieure à la longueur de coupe spécifiée.

31.6.1 Guide-chaîne Rollomatic E Mini / Rollo Light 01

Longueur de coupe :	25, 30, 35 cm
Pas :	3/8" P (9,32 mm)
Jauge (largeur de rainure) :	1,1 mm

31.6.2 Chaîne 3/8" P

Picco Micro Mini 3 (61 PMM3) Type 3610
Pas : 3/8" P (9,32 mm)
Jauge (largeur de maillon d'entraînement) : 1,1 mm

31.6.3 Pignon

à 6 dents pour 3/8" P

31.7 Niveaux sonores et taux de vibrations

Dans la détermination des niveaux sonores et des taux de vibrations, le ralenti et le régime maximal nominal sont pris en compte à parts égales.

Pour de plus amples renseignements sur le respect de la directive 2002/44/CE « Risques dus aux agents physiques (vibrations) » concernant les employeurs, voir

www.stihl.com/vib

31.7.1 Niveau de pression sonore L_{peq} suivant ISO 22868

HT 75 :	92 dB(A)
---------	----------

31.7.2 Niveau de puissance acoustique L_{weq} suivant ISO 22868

HT 75 :	107 dB(A)
---------	-----------

31.7.3 Taux de vibrations a_{hv,eq} suivant EN ISO 22867

Tube rentré :

Tube :	6,2 m/s ²
Poignée de commande :	6,6 m/s ²

Tube sorti

Tube :	4,6 m/s ²
Poignée de commande :	6,3 m/s ²

Pour le niveau de pression sonore et le niveau de puissance acoustique, la valeur K selon la directive RL 2006/42/CE est de 2,0 dB(A) ; pour